Avis 00-A-28 du 30 novembre 2000

relatif à une demande d'avis présentée par l'Autorité de régulation des télécommunications en application de l'article L. 360 (7°) du code des postes et télécommunications

Posted on: 27 février 2001 | Secteur :

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Autorité de régulation des télécommunications
Dispositif(s)	se référer à l'avis
Entreprise(s) concernée(s)	France Télécom, France Télécom Mobiles, SFR, Bouygues Télécom

Lire

le texte intégral de l'avis

24.26 Ko